

pour combattre les traditions reçues, elles se contredisent et s'entre-détruisent sans qu'aucune d'elles ait jamais recruté un nombre bien considérable de partisans.

Il n'est pas facile de dire avec précision ce qu'il en est de chacune des traditions dont les Franciscains sont les gardiens attitrés ; mais, quoi qu'on puisse penser de l'origine première de leurs récits, ce qui frappe en lisant les récits des pèlerins, c'est de voir avec quelle fidélité ce dépôt se transmet d'âge en âge.

Le journal tenu par l'évêque de Saintes, en 1461, énumère les sanctuaires dans le même ordre que le guide publié par le Frère Liévin en 1897 ; s'il y a quelque différence, elle ne repose que sur des points secondaires, ou bien elle s'explique par les événements survenus dans l'espace de quatre siècles.

L'emplacement présumé du Prétoire de Pilate, occupé aujourd'hui par une caserne turque, était accessible aux pèlerins du XVII^e siècle. Le chanoine Soubdan, qui le décrit et en donne même un dessin fort curieux, dit que c'est une salle de onze à treize pas de longueur sur sept à huit de largeur ; il y a remarqué une niche pratiquée dans le mur comme pour y mettre une statue, et cette remarque lui permet d'établir que l'édifice n'est pas de construction turque, parce que les Turcs ne souffrent aucune statue ni image représentant les figures humaines : la salle ferait donc partie d'un bâtiment antérieur tout au moins à la domination des mahométans.

Près de là, il a vu la chapelle de la Flagellation dont il indique les dimensions, telle qu'elle fut réédifiée par les Croisés, avec des colonnes et des corniches de marbre. Enfin il nous donne de l'arc, dit de l'*Ecce Homo*, un dessin qu'il commente avec sagacité, mais qui est incomplet parce qu'il ignorait l'existence de deux autres arcades engagées dans les constructions.

Cinquante ans après, le P. Boucher visite à son tour le prétoire : il a vu une salle qui est probablement la même qu'on a montrée à Soubdan, mais dans ce cas, il en exagère les proportions, car il lui donne une trentaine de pieds de longueur ; il décrit également l'*Ecce Homo*, mais avec cette particularité qu'il y voit une inscription où il lit quatre lettres E. H. M. O. (*Ecce Homo*) ; depuis on a regardé l'inscription de plus près : on y a lu quelques lettres, mais ce ne sont pas les mêmes ; il est de mon devoir d'ajouter que de savants archéologues affirment que la construction de cet arc de triomphe ne remonte pas avant le règne d'Adrien, mais c'est une opinion que n'admettent pas les Franciscains.

Enfin le P. Boucher ne dit rien de la chapelle de la Flagellation : c'est que depuis le voyage de Soubdan, elle avait été confis-